



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving  
Box/Boîte de Réception des Soumissions  
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti  
1st Floor/1ère étage, Suite 1212  
100-1045 Main Street  
Moncton  
New Brunswick  
E1C 1H1  
Bid Fax: (506) 851-6759

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau  
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)  
1045 Main Street / 1045, rue Main  
Moncton  
New Bruns  
E1C 1H1

<b>Title - Sujet</b> OCIN - dépinglettes commémoratives OCIN - dépinglettes commémoratives faites sur mesure	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 51019-220926/A	<b>Date</b> 2022-06-13
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 51019-220926	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> MCT-1-44186 (042)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MCT-042-6208	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> 2022-05-06 <b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Atlantic Daylight Saving Time ADT <b>on - le 2022-07-05</b> Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Stockman (MCT), Sonia	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mct042
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (506) 961-7412 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (506) 851-6759
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
51019-220926/A

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mct042

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
51019-220926

File No. - N° du dossier  
MCT-1-44186

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Modification No **002** à l'invitation à soumissionner

Cette modification est émise afin de:

(1) Répondre aux questions suivantes :

Q12. En référence à la photo de l'endos de l'épinglette Le Canada se souvient dans l'annexe I, la petite épingle à l'endos et à côté du gros poteau ne peut être construite qu'au moment de la production en vrac. Alors, est-ce qu'un échantillon sans la petite épingle serait acceptable?

**R12. Oui**

Q13. À Maquettes, prototypes et échéanciers dans l'annexe A, vous demandez les échantillons de présérie à l'intérieur de cinq jours puis à l'intérieur de deux jours ouvrables. La construction des échantillons de présérie prendra au moins 20 jours ouvrables. Pourriez-vous revoir et modifier?

**R13. Nous demandons les modèles visuels et les prototypes à l'intérieur de 5 jours. Nous demandons les échantillons de présérie à l'intérieur de 30 jours. L'annexe A a été modifiée.**

**(2) Référence: ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 30 mai, 2022)  
SUPPRIMER : ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 30 mai, 2022); et  
INSÉRER : ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 10 juin, 2022)**

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessus, ou par télécopieur 902-566-7514 en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le message transmis par télécopieur.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Sonia Stockman  
N° de téléphone: (506) 961-7412

## **ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 10 juin, 2022)**

### **Portée des travaux**

Anciens Combattants Canada (ACC) est à la recherche d'un entrepreneur pour produire des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière commémoratives, conformément aux normes de qualité ainsi qu'à la conception, à la taille et au prototype approuvés par ACC. L'entrepreneur devra fournir « sur demande » ces épinglettes et tirettes de fermeture à glissière insérées sur des cartes supports, prêtes à être distribuées.

#### **1. Épinglettes « Le Canada se souvient » (article 001), conformément à la maquette jointe à l'annexe C.**

- Outillage :** Doit être une épinglette de 3/4 po x 5/8 po ou 3/4 po (épaisseur = 2 mm et le coquelicot à l'avant 3 mm avec une variance de 10% ou moins; pesant jusqu'à 2 grammes) produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.
- Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.
- Couleur :** Doit contenir deux couleurs de remplissage pour émaillage à froid noir et rouge (Pantone – 186 rouge) sur placage doré.
- Finition :** Le métal de base doit être coupé et bruni pour effacer les aspérités et doit être lustré. Le fini doit être plaqué en triple (cuivre, nickel brillant-et or 24 K).
- Tige :** Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).
- La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.
- Carte support :** Doit être en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po x 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.

Description : L'épinglette doit être produite comme suit : la feuille d'érable est dorée. Les deux coquelicots sont rouges et leur contour est noir. Chaque coquelicot a un centre noir qui comprend une bordure festonnée. La tige de la feuille d'érable et les deux tiges courbées des coquelicots sont de couleur or.

**2. Toute épinglette commémorative faite sur mesure avec carte support (article 002 jusqu'à deux couleurs sur l'épinglette et article 003 jusqu'à trois couleurs sur l'épinglette)**

Outillage : Doit être une épinglette d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.

Moulage : Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.

Couleur : Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.

Finition : Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.

Tige : Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).

La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.

Carte support La carte support doit être :  
en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po × 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.

Chaque épinglette réalisée doit être attachée à une carte support imprimée et découpée à la forme.

### **3. Toute épinglette commémorative faite sur mesure sans carte support (article 004 jusqu'à deux couleurs sur l'épinglette et article 005 jusqu'à trois couleurs sur l'épinglette)**

**Outillage :** Doit être une épinglette d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.

**Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.

**Couleur :** Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.

**Finition :** Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.

**Tige :** Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).

La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.

#### **4. Toute tirette de fermeture à glissière commémorative faite sur mesure avec carte support (article 006 jusqu'à trois couleurs sur la tirette)**

- Outillage :** Doit être une tirette de fermeture à glissière d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.
- Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.
- Couleur :** Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.
- Finition :** Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.
- Attache :** Doit être une attache métallique inoxydable d'une grandeur maximale de 3/4 po. Diamètre de la grande courbe = 5/16 po, diamètre de la petite courbe = 3/16 po.
- Carte support** La carte support doit être :  
en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po x 2,5 po ou de 3,5 po × 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.

**L'emballage des articles 001, 002, 003 et 006 (avec carte support) doit être comme suit :**

**Option 1**

**Sacs de polyéthylène**

**Les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière doivent** être thermoscellées dans des sacs surdimensionnés de polyéthylène de 2 mil. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 seront mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement.

Il faut placer les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière par lot de 2 500 unités dans des boîtes de carton. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

Les assemblages d'unité doivent être conformes aux normes minimales du gouvernement du Canada relatives au pays d'origine et à la commercialisation de produits.  
Le sac ne doit comporter aucune inscription.

**Option 2**

**Enveloppes**

Les enveloppes doivent être d'une grandeur de 3,75 po x 4 po ( $\pm 0,125$  po) pour s'adapter aux cartes supports de 3,5 po x 3,75 po ou de 3,75 po x 2,75 po pour les tirettes de fermeture à glissière et convenir à l'insertion automatique.

Enveloppes en papier vélin blanc, 24 lb

Impression polychrome sur un côté

Plier et coller au format final

**Les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière doivent** être insérées dans des enveloppes, puis celles-ci doivent être scellées. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les enveloppes à épinglettes et à tirettes de fermeture à glissière par lot de 2 500 unités dans des boîtes de carton. Les boîtes devront être faites de **carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi.** Le nombre total d'épinglettes et de tirettes de fermeture à glissière que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

**L'emballage des articles 004 et 005 (sans carte support) doit être comme suit :**

**Option 1**

**Sacs de polyéthylène**

**Les épinglettes doivent** être thermoscellées dans des sacs surdimensionnés de polyéthylène de 2 mil. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 seront mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement.

Il faut placer les épinglettes par lot de 2 500 unités dans des boîtes en carton. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

Les assemblages d'unité doivent être conformes aux normes minimales du gouvernement du Canada relatives au pays d'origine et à la commercialisation de produits.  
Le sac ne doit comporter aucune inscription.

**Option 2**

**Enveloppes**

Les enveloppes doivent être d'une grandeur de 3,75 po x 4 po ( $\pm 0,125$  po) et convenir à l'insertion automatique.  
Enveloppes en papier vélin blanc, 24 lb  
Impression polychrome sur un côté  
Plier et coller au format final

**Les épinglettes doivent** être insérées dans des enveloppes scellées. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les enveloppes d'épinglettes par lot de 2 500 unités dans des boîtes. Les boîtes devront être faites de **carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi.** Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

### **L'entrepreneur doit fournir les services suivants :**

- Fournir tout le matériel nécessaire à la production;
- Faire parvenir les maquettes des cartes supports et les prototypes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006, et les prototypes des épinglettes pour les articles 004 et 005, avant la production des articles;
- Fabriquer et faire l'impression sur mesure des épinglettes;
- Imprimer, rogner et découper à la forme les cartes supports pour les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006;
- Fixer les épinglettes sur les cartes supports et les insérer dans les sacs surdimensionnés de polyéthylène scellés acceptant les cartes pour les articles 001, 002 et 003;
- Étiqueter toutes les boîtes avec le nom et la quantité du produit;
- Tous les coûts associés à la matrice ou aux outils sont à la charge du fournisseur;
- Fournir un prototype avant la production initiale à la responsable de projet pour approbation.

### **Matériel fourni par ACC**

ACC fournira l'ensemble des éléments graphiques pour la conception de l'épinglette, de la tirette de fermeture à glissière et de la carte support. Les maquettes de l'épinglette « Le Canada se souvient » et de sa carte support, et si nécessaire les maquettes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière faites sur mesure, seront envoyées par courriel en format PDF vectoriel ou EPS.

### **Excédents de production**

Aucun lot insuffisant ne sera accepté, et les excédents de production ne doivent pas dépasser cinq pour cent (5 %). Les excédents de production doivent être facturés au prix de « copies supplémentaires, même série ».

### **Composants**

Tous les composants associés au projet, qu'ils soient fournis par l'acheteur ou encore achetés ou fournis par l'entrepreneur, doivent être considérés comme la propriété de l'État et expédiés port payé, à sa demande, avec les prototypes à la responsable de projet.

### **Maquettes, prototypes et échéanciers**

Le fournisseur doit faire parvenir les modèles visuels des cartes support et les prototypes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006, et les

prototypes des épinglettes pour les articles 004 et 005, au plus tard cinq jours après la réception des maquettes provenant d'ACC. L'approbation ou les modifications aux maquettes et aux prototypes seront retournés à l'entrepreneur dans un délai de deux jours ouvrables.

Si les modèles visuels sont rejetés, l'entrepreneur doit fournir un nouveau modèle visuel dans les deux jours ouvrables suivant l'avis de rejet par la responsable de projet.

La responsable de projet informera l'entrepreneur par écrit que les modèles visuels ont fait l'objet d'une acceptation complète ou conditionnelle ou qu'ils ont été rejetés. Le fournisseur doit présenter un échantillon de présérie de l'épinglette et de la tirette de fermeture à glissière et de la carte support pour approbation avant le début de la production initiale. L'échantillon de présérie doit être envoyé par service de messagerie à la responsable de projet. L'entrepreneur assume seul le risque lié à toute production d'articles antérieure à l'approbation des échantillons de présérie.

Les échantillons de présérie fournis par l'entrepreneur demeureront la propriété du Canada.

Les échantillons de présérie pourraient ne pas être exigés si l'entrepreneur effectue actuellement la production. L'entrepreneur doit alors faire une demande d'exemption de fourniture d'échantillons de présérie, par écrit, à la responsable de projet. La décision relative à l'exemption de fourniture d'échantillons est à la discrétion de la responsable de projet.

L'entrepreneur doit effectuer toutes les inspections et tous les essais requis afin de vérifier si les exigences techniques indiquées dans le contrat sont respectées.

### **Calendrier d'envoi des produits**

1. Les commandes de 100 001 unités et plus doivent être envoyées dans les 10 semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
2. Les commandes de 10 001 unités à 100 000 unités doivent être envoyées dans les sept semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
3. Les commandes de 10 000 unités ou moins, soit la livraison accélérée des produits précisés dans la commande subséquente d'ACC, doivent être livrées dans un délai de 15

Solicitation No. - N° de l'invitation  
51019-220926/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mct042  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

jour ouvrable.

Note : Les dates de livraison des produits peuvent être ajustées dépendant des conditions globales.

### **Adresse de livraison**

Les livraisons doivent être effectuées à l'adresse suivante :

Anciens Combattants Canada  
Direction générale de la commémoration  
125, avenue Maple Hills  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1C 0B6